



Extrait du islam.bf

<http://islam.bf/spip.php?article780>

# Introduction

- La Famille - Le Jardin Intime -

Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2013

---

Copyright © islam.bf - Tous droits réservés

---

[<http://sajidine.com/titre/introduction.gif>]

Louange à Allah et Paix sur Ses serviteurs qu'Il a choisis.

Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] dit :

*Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent*

[ Sourate 30 - Verset 21 ]

[[http://sajidine.com/versets/7\\_189a.gif](http://sajidine.com/versets/7_189a.gif)]

*C'est Lui qui vous a créés d'un seul être dont il a tiré son épouse, pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle*

[ Sourate 7 - Verset 189 ]

[[http://sajidine.com/versets/2\\_187b.gif](http://sajidine.com/versets/2_187b.gif)]

*Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles*

[ Sourate 2 - Verset 187 ]

Quant au Prophète bien-aimé[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] il dit :

« La vie (d'ici-bas) est jouissance et la meilleure de ses jouissances est la femme vertueuse »

[Rapporté par Muslim (1467), al-Nasâ'î (3232), Ibn Mâjah (1855), ainsi que d'autres selon Abd Allah Ibn Amr ]

Certes, l'Islam, de par sa grandeur, veut la formation d'hommes croyants accomplis aussi bien physiquement, intellectuellement ou moralement, libres des maux du refoulement et de la privation. Aussi, une société forte et unie débute par le foyer conjugal. Jamais cette union sur base d'amour et d'affection ne pourra se concrétiser au sein du foyer conjugal si ce n'est pour trouver la profonde quiétude morale et physique.

Il y a plusieurs raisons quant à l'existence de ce livre dont la plus importante est que je voulais avec enthousiasme développer des sujets auxquels nous sommes la plupart du temps confrontés dans notre vie conjugale, et que plusieurs ne voient qu'à travers une fenêtre étroite. Dû à l'ignorance flagrante de telles choses, exposant la vie du couple à plusieurs chocs brutaux et de nombreux problèmes, le bonheur conjugal auquel aspire le couple ne peut que se briser, dès la première nuit, n'apportant dans leur nouvelle vie qu'une jouissance sans valeur réelle, car ils négligent un point important : connaître les règles morales et physiques en rapport à la vie de couple, empêchant l'homme et la femme d'atteindre la jouissance et le plaisir recherché dans la pratique sexuelle.

La pratique sexuelle est le seul acte qu'en délaissant on prive également l'autre, alors que l'on peut très bien

accomplir n'importe quel autre acte de la vie sans la participation du conjoint, tel que manger, boire ou voyager, etc. L'Islam porte à la question sexuelle entre conjoints une grande attention, à cause de son danger et de son importance. Il est à savoir que la pratique sexuelle est un art, au même titre que les autres aspects de la vie, que les époux se doivent d'apprendre et d'assimiler. C'est pourquoi il faut y prêter attention, s'épanouir en ce sens et le pratiquer dans le cadre de la liaison licite, car c'est l'une des clefs du bonheur conjugal, de même que négliger cela engendre de nombreux problèmes de taille entre conjoints, menant à l'échec du mariage et la dislocation de la famille. Nul étonnement puisque le désir sexuel est une partie importante de la vie de l'homme.

Et si nous parlons de la sexualité, ce n'est pas pour dire qu'il s'agit d'un acte biologique comme chez les animaux, mais bien d'une aptitude morale et physique qu'Allah Azawajal a accordée à l'homme pour l'aider à « s'extérioriser » vers l'autre, la femme, et pour s'unir à elle. Ainsi, nous pouvons comprendre l'utilité de ce livre. C'est un effort que j'espère être profitable face aux erreurs mais aussi afin d'initier les époux à une vie sexuelle commune, leur apprenant de manière pratique tout acte permis dans la sexualité en Islam. Il est possible d'être choqué des propos clairs et osés dans les sujets de la sexualité, certains pourraient peut-être même nous en vouloir, et d'autres nous critiquer, mais c'est une chose que nous accepterons pour autant que cela engendre une vie de couple vertueuse et joyeuse pour les mariés et futurs mariés.

D'ailleurs, les Savants et les juristes parmi les quatre écoles et autres ont rédigé de nombreux ouvrages pour expliquer ce que la religion permet dans ce domaine, ce qu'elle ordonne et ce qu'elle recommande. L'une des règles de jurisprudence nous apprend que le moyen prend le jugement du but, règle connue auprès des juristes. Si le but du mariage en Islam est de préserver la chasteté de chacun des époux, alors tout moyen menant à cette préservation, parmi les caresses et les attouchements avant la copulation, selon ses diverses formes et pratiques, est recommandé et affirmé, obligatoire même dans certains cas. C'est ce que les Savants ont expliqué dans leurs livres de manière claire et suffisante en sorte que le Musulman n'ait plus aucun doute à ce propos, chose qu'il se doit de connaître et d'apprendre car cela fait parti de la religion.

Et le Prophète[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] disait :

« Celui pour qui Allah veut du bien, il l'instruit dans la religion ».

[Rapporté par al-Bukhârî et Muslim selon Muâwiya Ibn Abu Sufyân]

L'ignorance s'est répandue parmi les gens, ils ne connaissent pas leur religion, leur compréhension est faussée, ils n'ont pas pris connaissance des livres et des ouvrages de science concernant les règles islamiques dans ce domaine, ils ignorent tout de la bienveillance envers la femme et de la pratique sexuelle avec l'épouse, les permissions de chacun vis-à-vis de l'autre dans la jouissance, jouissance réciproque n'étant sujet ni à la gêne ni à restriction dans une position plutôt qu'une autre, dans un cas plutôt qu'un autre et dans une méthode plutôt qu'une autre... Tout ceci est devenu chose blâmable pour eux et difficile à entendre. Ils ont même démenti ce dont ils n'ont aucune science à cause de leur ignorance et ont refusé d'apprendre les règles de jurisprudence relatives à la vie de couple, au point que la majorité des gens connaissent une vie de couple bestiale.

Il est grand temps que l'ignorant délaisse son ignorance pour apprendre la science islamique et ce qu'il ignore ou dénigre à cause de son ignorance. Il se peut donc et est tout à fait possible que certaines personnes s'opposent catégoriquement à un ouvrage tel que celui-ci, vu le contenu et la teneur de ce dernier. Aussi, cela ne relève que de l'ignorance qui est l'origine de l'homme à sa naissance.

[[http://sajidine.com/versets/16\\_78a.gif](http://sajidine.com/versets/16_78a.gif)]

*Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir*

[ Sourate 16 - Verset 78 ]

Le Prophète[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] , à travers son message, nous a appris par rapport à notre vie tout

## Introduction

---

ce qui se rattache à notre religion. Il nous a enseigné toutes les règles et politesses à observer en matière de culte comme la prière, le jeûne, le pèlerinage, le mariage... Serait-il donc sage qu'il nous ait enseigné comment faire nos besoins et comment s'en purifier mais qu'il ne nous rien appris au sujet de la sexualité conjugale ? La réponse se trouve auprès de toute personne dotée d'intelligence.

C'est pourquoi le Prophète[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] dit :

« Je n'ai laissé de chose qu'Allah vous a ordonné sans vous l'avoir commandée et je n'ai laissé de chose qu'Allah vous a interdit sans que je ne vous l'ait prohibée ».

[Voir al-Silsila al-Sahîha d'al-Albânî, 1803.]

Quant à Abu Dhar[<http://sajidine.com/image/radialah-anhou2.gif>] , il nous dit : « Le Prophète

[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] nous a quittés mais il n'y a d'oiseau battant des ailes dans le ciel sans qu'il ne nous en ait cité un savoir ». [Voir al-Silsila al-Sahîha d'al-Albânî, 1803.]

Aussi, l'un des premiers chapitres que l'on étudie dans les livres de jurisprudence est ce qui a trait aux annulations des ablutions, condition indispensable pour la validité de la prière. C'est pour cette raison que les livres de jurisprudence traitent ce point dès le début car il incombe à tout Musulman de connaître ces annulations. Ainsi, il est mentionné des annulations des ablutions dues au sexe et au rapport charnel telles l'éjaculation de sperme ou la pénétration du pénis dans le vagin... Quiconque donc ignore ou néglige un tel point ignore ou néglige comment préserver ou retrouver la pureté rituelle indispensable pour une prière valable.

En outre, que peut-on dire du verset suivant ? :

[[http://sajidine.com/versets/2\\_187a.gif](http://sajidine.com/versets/2_187a.gif)]

*On vous a permis, la nuit de jeûne, d'avoir des rapports avec vos femmes*

[ Sourate 2 - Verset 187 ]

Le terme « rapports » désigne ici, comme dit al-Zajjâj, tout ce que l'homme désire de son épouse. Cela montre clairement qu'Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] a permis aux époux l'ensemble des caresses et jeux de l'amour. S'opposer ainsi à ce que nous enseigne la religion concernant la vie sexuelle entre époux est une ignorance vis-à-vis du Coran et de la Sunna, expliquant davantage et plus amplement le sujet.

Que dire aussi des versets suivants ? :

[[http://sajidine.com/versets/2\\_187b.gif](http://sajidine.com/versets/2_187b.gif)]

*Elles sont un vêtement pour vous et vous êtes un vêtement pour elles*

[ Sourate 2 - Verset 187 ]

*Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme vous le voulez*

[ Sourate 2 - Verset 223 ]

Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] n'a-t-il point autorisé au mari de prendre son épouse de la manière qui la satisfait en jouissant sans aucune gêne ? De plus, les hadîth expliquent ce verset en nous enseignant qu'il est permis d'aller à son épouse par devant ou derrière dans le vagin (sans oublier l'interdiction de la sodomie) ou toute

## Introduction

---

autre position, ... De ce fait, si le Croyant cite ce qu'Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] dit, aura-t-il péché dans sa parole ? Ou est-ce plutôt celui qui s'oppose de traiter un tel sujet pour l'expliquer aux Musulmans qui est dans le tort ?

La religion englobe donc tous les aspects de la vie de l'être humain et rien n'est à rejeter. Car la religion est complète :

[[http://sajidine.com/versets/5\\_3c.gif](http://sajidine.com/versets/5_3c.gif)]

*Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait.*

*Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous*

[ Sourate 5 - Verset 3 ]

L'Islam prend la voie du juste milieu en posant les limites et les règles à observer en tant que Musulman. Enfin, il faut savoir que tout ce que nous allons dire s'adresse aux frères et soeurs désireux de pratiquer leur religion de la manière acceptée notre Seigneur. Quant à ceux qui ne suivent que leurs passions et qui n'ont que peu de foi et de pudeur, le Prophète[<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] dit : « Ce que les gens ont retenu des paroles du premier temps de la prophétie (est) : Si tu n'as pas honte, fais ce que tu veux ». [ Rapporté par Ibn 'Asâkir d'après Abu Masûd al-Badrî. Voir Sahîh al-Jâmi, n° 2.]